

Mesdames, Messieurs,



Le contexte sanitaire actuel et les règles mises en place étant évolutifs, il nous a semblé important de vous fournir des précisions :

Les symptômes évocateurs de la Covid 19 fournis par le Ministère de l'Education Nationale sont les suivants :

- Infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre,
- Fatigue inexpliquée,
- Douleur musculaire inexpliquée,
- Maux de tête inhabituels,
- Diminution ou perte du goût ou de l'odorat,
- Diarrhée.

Conduite à tenir :

- Surveiller l'apparition des symptômes évocateurs et assurer un lavage des mains avant et après l'école.
- En cas de suspicion :

CAS N°1	CAS N°2	CAS N°3
		
L'élève est identifié comme un « contact à risque » de Covid-19¹	L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs²	L'élève est à l'école et présente des symptômes évocateurs²
<ul style="list-style-type: none">• Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école ou le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre :<ul style="list-style-type: none">- rester à domicile ;- éviter les contacts ;- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) ;- suivre les recommandations de l'assurance maladie.• L'élève revient à l'école ou dans l'établissement si son test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif. À défaut de test, il revient après 14 jours. Ces délais peuvent être prolongés s'il vit sous le même toit que le cas confirmé.	<ul style="list-style-type: none">• Dès le signalement par la famille, le directeur d'école ou le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre :<ul style="list-style-type: none">- rester à domicile ;- éviter les contacts ;- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage.• L'élève revient à l'école si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si absence de fièvre).	<ul style="list-style-type: none">• Le directeur d'école ou le chef d'établissement fait immédiatement isoler l'élève (avec un masque à partir de 6 ans) en présence d'un adulte masqué.• Le directeur d'école ou le chef d'établissement prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'enfant et rappelle la procédure à suivre :<ul style="list-style-type: none">- rester à domicile ;- éviter les contacts ;- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage.• L'élève revient à l'école si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si absence de fièvre).

(1 : élève contact à risque = élève en contact avec un cas confirmé)

EN CAS D'ABSENCE prévenir l'école par mail ou par téléphone immédiatement :

ec-maurice-genevoix-chateauf-neuf-sur-loire@ac-orleans-tours.fr

02 38 58 43 20 (laisser un message avec le nom prénom de l'enfant et la lettre de la classe)

Nous sommes dans l'attente d'une attestation type pour le retour à l'école. Nous vous la communiquerons dès que possible.

Cordialement,
l'équipe enseignante